

AVRIL 2019

PRESENTATION
CONFIDENTIELLE

EAGLE PLUS

Le présent document est confidentiel et ne peut être ni communiqué à un tiers (à l'exception des conseils externes et à condition qu'ils en respectent eux-mêmes la confidentialité) ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de Société Générale.

Type	Titre de créance
Garant	Société Générale (Moody's : A1/ S&P : A)
Maturité	5 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé)
Sous-jacent	Société Générale SA (GLE FP), Casino Guichard Perrachon SA (CO FP)
Devise	EUR

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

- Un **objectif de gain plafonné à 16,00%**⁽¹⁾ par an si le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 90% de son niveau observé à la date de constatation initiale.
- Un **gain équivalent à 10% par an** à maturité si le niveau de l'action la moins performante est inférieur à 90% de son niveau observé à la date de constatation initiale, mais supérieur ou égal à 50% de ce même niveau.
- Un **risque de perte en capital** à l'échéance si l'action la moins performante enregistre une baisse de plus de 50% depuis l'origine.

MÉCANISME DU PRODUIT

• MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AUTOMATIQUE

À l'issue des trimestres 4 à 19, dès que le niveau de l'action la moins performante est **supérieur ou égal à 90% de son niveau observé à la date de constatation initiale**, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ :

100% du capital initial
+
Un gain de 4,00% par trimestre écoulé depuis l'origine

Sinon, le produit continue.

• MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À l'échéance des 5 ans, en l'absence de remboursement anticipé préalable, on observe la performance de l'action la moins performante, depuis l'origine.

- **Cas favorable** : Si l'action la moins performante enregistre une **performance supérieure ou égale à -10% depuis l'origine**, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ :

100% du capital initial
+
Un gain de 4,00% par trimestre écoulé depuis l'origine, soit un gain de 80%

- **Cas médian** : Sinon, si l'action la moins performante enregistre une **performance inférieure à -10% mais supérieure ou égale à -50% depuis l'origine**, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ :

100% du capital initial
+
Un gain de 2,50% par trimestre écoulé depuis l'origine, soit un gain de 50%

- **Cas défavorable** : Sinon, si l'action la moins performante enregistre une **performance inférieure à -50% depuis l'origine**, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ :

Deux fois la Valeur Finale⁽²⁾ de l'action la moins performante
Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à l'échéance

EAGLE PLUS

AVANTAGES

- Mécanisme de **remboursement anticipé** à l'issue des trimestres 4 à 19, si à l'une des dates de constatation trimestrielle, le niveau de l'action la moins performante est supérieur ou égal à 90% de son niveau observé à la date de constatation initiale, avec versement d'un gain équivalent à **16,00%⁽¹⁾ par an depuis l'origine**, sinon, à l'échéance :
- Si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé et, si l'action la moins performante termine à **ou au-dessus de 90% son niveau initial**, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ **100% de son capital initial majorée** d'un gain de 4,00% par trimestre écoulé depuis l'origine, **soit un gain de 80%⁽¹⁾**.
- Si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé et, si l'action la moins performante termine à **ou au-dessus de 50% de son niveau initial et en-dessous de 90% de son niveau initial**, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ **l'intégralité du capital initial majorée** d'un gain de 2,50% par trimestre écoulé depuis l'origine, **soit un gain de 50%⁽¹⁾**.
- L'investisseur bénéficie d'une **perte en capital amoindrie comparée à un investissement direct** dans l'action la moins performante en cas de baisse de cette dernière de plus de 50% à l'échéance.

INCONVÉNIENTS

- Le produit présente un **risque de perte en capital, partielle ou totale, en cours de vie et à l'échéance**. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. En cas de revente du produit avant la date d'échéance, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 4 à 19 trimestres.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'action la moins performante du fait du mécanisme de plafonnement des gains à 4,00% par trimestre écoulé.
- L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit du Garant Société Générale (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'Émetteur et du Garant (qui induit un risque sur le remboursement).
- Le rendement du produit « Eagle Plus » à l'échéance est très **sensible à une faible variation de l'action la moins performante autour du seuil de -50%**.

ZOOM SUR L'ACTION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SA⁽²⁾

Target Cours 12 mois (EUR)	Produit net bancaire	Résultat net part du groupe	Total dettes	Capitaux propres
31,12	25 205 M€ en 2018 (23 954 M€ en 2017)	3 864 M€ en 2018 (2 806 M€ en 2017)	1 243 619 M€ en 2018 (1 211 091 M€ en 2017)	65 809 M€ en 2018 (64 037 M€ en 2017)



ZOOM SUR L'ACTION CASINO GUICHARD PERRACHON SA⁽²⁾

Target Cours 12 mois (EUR)	Chiffre d'affaires	Résultat net GAAP	Endettement net	Capitaux propres
38,21	36 604 M€ en 2018 (37 490 M€ en 2017)	-54 M€ en 2018 (101 M€ en 2017)	5 298 M€ en 2018 (5 331 M€ en 2017)	12 019 M€ en 2018 (13 023 M€ en 2017)



Se référer au site internet de Société Générale pour plus d'informations : <https://www.societegenerale.com/fr/investisseurs>

Se référer au site internet de Casino Guichard Perrachon pour plus d'informations : <https://www.groupe-casino.fr/en/>

Source : Bloomberg, le 12/04/2019 LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE EGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHE.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Confidentialité : Le présent document est confidentiel et ne peut être ni communiqué à un tiers (à l'exception des conseils externes et à condition qu'ils en respectent eux-mêmes la confidentialité) ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de Société Générale. **Absence d'offre de contracter :** Ce document ne constitue de la part de Société Générale, ni une offre, ni la sollicitation d'une offre en vue de l'achat ou de la vente du produit qui y est décrit. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Facteurs de risque : Les investisseurs doivent se reporter au prospectus et à toutes Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le produit. Société Générale recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du produit. **Risque de crédit :** Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Société Générale en tant que garant de l'émetteur. En conséquence, l'insolvabilité du garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi. **Risque de perte en capital :** Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. **Risque de marché :** Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi. **Risque de liquidité :** Ce produit comporte un risque de liquidité matériellement pertinent. Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet négatif sur la liquidité du produit. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/du Garant : Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/du Garant, l'investisseur est soumis, sur décision de l'Autorité de Résolution compétente, à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance. **Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution – remboursement anticipé du produit :** Afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

Restrictions générales de vente : Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Information sur les commissions, rémunérations payées à des tiers ou perçues de tiers : Si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la « Personne Intéressée ») est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Société Générale et/ou l'émetteur paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

Garantie par Société Générale : Le produit bénéficie d'une garantie de Société Générale (ci-dessous le « Garant »). Le paiement à la date convenue de toute somme due par le débiteur principal au titre du

produit est garanti par le Garant, selon les termes et conditions prévus par un acte de garantie disponible auprès du Garant sur simple demande. En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant.

Caractère promotionnel de ce document : Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Agrément : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). **Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du produit :** Seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le produit. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du produit) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de débouclage de la position de Société Générale liés à ce rachat. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au produit ou sur tout investissement dans le produit.

Performances sur la base de performances brutes : Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur. **Restrictions de vente aux**

Etats-Unis d'Amérique : Les Titres n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) et ne pourront être offerts, vendus, nantis ou autrement transférés sauf dans le cadre d'une transaction en dehors des Etats-Unis ("offshore transaction", tel que définie par la Regulation S) à ou pour le compte d'un Cessionnaire Autorisé. Un « Cessionnaire Autorisé » signifie toute personne qui (a) n'est pas une U.S. Person telle que définie à la Règle 902(k)(1) de la Regulation S ; et (b) qui n'est pas une personne entrant dans la définition d'une U.S. Person pour les besoins du U.S. Commodity Exchange Act (CEA) ou toute règle de l'U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC Rule), recommandation ou instruction proposée ou émise en vertu du CEA (afin de lever toute ambiguïté, une personne qui n'est pas une "personne ressortissante des Etats-Unis" ("Non-United States person") définie au titre de la Règle CFTC 4.7(a)(1)(iv), à l'exclusion, pour les besoins de cette sous-section (D), de l'exception faite au profit des personnes éligibles qualifiées qui ne sont pas des "personnes ressortissantes des Etats-Unis" (« Non-United States persons »), sera considérée comme une U.S. Person. Les Titres ne sont disponibles et ne peuvent être la propriété véritable (be beneficially owned), à tous moments, que de Cessionnaires Autorisés. Lors de l'acquisition d'un Titre, chaque acquéreur sera réputé être tenu aux engagements et aux déclarations contenus dans le prospectus de base.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes : L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, ni Société Générale ni l'émetteur n'assument aucune responsabilité à cet égard. **Données de marché :** Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de

Société Générale Global Banking and Investor Solutions

17 cours Valmy - 92987 Paris - La Défense Cedex

Siège Social : 29 Bd Haussmann, 75009 Paris

552 120 222 RCS Paris - APE : 651C - SIRET : 552 120 222 000 13

Société anonyme au capital de 1 009 897 173,75 EUR (11/12/17).

Société Générale est un établissement de crédit (banque) agréé par l'ACPR.